

70e assemblée des délégués

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **30.10.2020**

Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-284406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mande ? « Mon premier livre » y a été abandonné au profit d'une méthode nouvelle. La lecture y est envisagée non comme une technique de déchiffrement, mais comme une activité complète : observation des images, compréhension, imagination, dessin personnel, appropriation et restitution du sens, sont aussi importants, sinon plus, que le déchiffrement proprement dit.

Pour chacun des niveaux, classes enfantines, première et deuxième primaires, ont été choisis de 6 à 15 livres pleins de fantaisie, pour chacun desquels ont été élaborés une vingtaine de jeux. Ce sera une fois le puzzle d'une phrase, une autre fois des questions relatives à l'histoire, ou encore l'invitation de résumer oralement le récit ou d'inventer un nouvel épisode, voire de dessiner le décor qui permettrait de mettre en scène l'histoire lue. L'enfant progresse à son gré à travers ces jeux, et, espère-t-on, prend goût à la lecture.

Cette méthode d'enseignement du français nous paraît extrêmement sympathique. Au nombre de ses qualités, relevons le fait qu'un œil féministe a participé au choix des livres utilisés. Point de mère pouponnant à côté d'un père indifférent, point de femmes subalternes à côté d'hommes au travail ; point de fillette pleurnichant. Qui aurait cru que même « Les éditions des Femmes »** auraient droit de cité dans nos écoles ?

Monique Gisel

* A. Browne, *Une promenade au parc*, éd. Duculot.

** A. Turin et N. Bosnia, *Rose Bombonne*.

Contraception

Deux permanences téléphoniques

Le droit de Choisir (021/200035, du lundi au vendredi, de 15 heures à 21 heures)

L'ASDAC faisait le point l'autre jour, une année après le lancement de sa permanence téléphonique. L'ASDAC, c'est l'Association suisse pour le droit à l'avortement et à la contraception. (C'est pour des raisons d'euphonie du... sigle ASDAC que le mot contraception se trouve à la fin du nom de ce mouvement, alors que sa préoccupation première, c'est bien d'éduquer à la contraception !)

Les 25 répondants à ce numéro de téléphone (dont trois hommes) renseignent et informent, écoutent beaucoup, mais ne donnent pas de conseils. En un an : 200 appels, dont la moitié envi-

ron concernaient des problèmes de contraception, l'autre moitié des problèmes d'interruption des règles ; un téléphone sur six venait d'un homme cherchant à se renseigner pour son amie, sa fiancée... Il est difficile de déterminer l'âge et le domicile de celles (ceux) qui appellent, car elles (ils) ne le disent pas toujours ; disons qu'il y a certainement des appels qui viennent d'autres cantons, qu'il y a de très jeunes femmes qui ont besoin de parler de leurs problèmes.

Les raisons des appels sont très diverses, elles vont de la panique au désir d'entendre confirmer ce qu'on sait parfaitement, en passant par toutes sortes de stades intermédiaires : information incomplète, hésitation, renseignement entendu mais pas sûr, besoin de se rassurer, besoin de parler à quelqu'un.

Même dans un canton où il y a cinq centres de planning familial prescripteurs, il y a des femmes qui ne savent pas comment s'y prendre pour trouver des renseignements, qui n'osent pas parler à leur médecin, qui cherchent des adresses de médecin, qui ne savent à qui parler.

Help (031/210141, du lundi au vendredi, de 14 heures à 21 heures)

La permanence de Berne existe depuis deux ans. Créée par l'USPDA (Union suisse pour décriminaliser l'avortement), elle semble répondre à un besoin bien plus grand, puisqu'elle comptabilise déjà plus de 2000 appels. (Nous n'oublions pas, bien sûr, que la Suisse allemande est plus vaste et que bien des petits cantons voisins de Berne ne connaissent pas le moindre centre d'information sur ces problèmes.) 864 appels concernaient un avortement, 405 la contraception, 88 une demande d'aide ou de protection.

Sur les 2000 appels, 1 800 étaient de réelles demandes de renseignement, dont 19 % venaient d'hommes et 81 % de femmes ; plus de la moitié provenaient de jeunes personnes : 5 % en dessous de 16 ans, 26 % de 16 à 20 ans et 38 % de 20 à 30 ans.

Les chiffres de la permanence bernoise sont plus précis, et pour cause : avec 2000 appels on peut commencer à faire des statistiques, ce que la permanence vaudoise n'est pas encore à même de faire. Ce qui n'est pas un reproche, bien au contraire : les répondants des deux permanences, en effet, disent bien qu'ils sont là pour écouter et non questionner, aider et non remplir des fiches, informer et non juger.

Simone Chapuis-Bischof

Nouvelles de l'ADF

Association suisse pour les droits de la femme

70e assemblée des délégués

23 mai 1981 à Bienne (Palais des congrès)

10 heures : ouverture de l'assemblée par la présidente centrale, Olivia Egli-Delafontaine

Ordre du jour

1. appel des délégués ;
 2. nomination des scrutatrices ;
 3. PV de l'AD du 31 mai 1980 ;
 4. approbation du rapport annuel ;
 5. comptes 1980, budget 1981-1982 ;
 6. rapport des vérificatrices ;
 7. nomination d'une nouvelle vérificatrice ;
 8. élections au comité central ;
 9. élection à la présidence centrale (candidate proposée : Christiane Langenberger) ;
 10. diverses propositions du comité central.
- 12h30-14 heures : repas en commun.
14 heures à 17 heures : propositions des sections.

Fête du 10e anniversaire du suffrage

24 mai 1981 à Bienne (Palais des congrès)

10 heures : ouverture des stands, exposition et vente d'objets artisanaux, vente de spécialités régionales, concours...

livres : 20 femmes écrivains signent leurs livres.

11 h.30 : ouverture officielle : brefs exposés de Monique Bauer-Lagier et Emilie Lieberherr, conseillères aux Etats.

12 h.15 : apéritif au foyer.

12 h.40 : chant et danse du groupe rythmique d'E. Bürgy.

12 h.50 : dîner dans la salle de concert.

14 h.30 : spectacle : Dominique Schweizer (piano) et Brigitte Belley (alto) jouent du Schumann ; Erika Ackermann mime et danse ; Hanni Dill chante ; l'Atelier Expression danse...

et l'on peut encore visiter les stands, rencontrer les femmes écrivains et visiter l'exposition de peinture (ouverte depuis le 16) avant la fin de la Fête.

17 h.30 : fin de la Fête.